Image not found or type unknown

# vente d'un bien immobilier

Par **floah**, le **01/11/2011** à **17:07**

suite à ma séparation, je suis rester dans le logement que j ai acheter avec mon ex mari il y a 7 ans. Aujourd hui pour des raisons professionnels je dois quitter ce logement, je souhaite savoir
=> si il faut mieux que je le mette en location (le coût que cela me coutera) ou
=> si il est préférable que je le vende (sachant que si je choisi cette option les prix de vente sont très superieur à ce qu'ils étaient il y a 6 ans) : plus value et impots ?
merci de votre aide

Par **Domil**, le **01/11/2011** à **18:01**

Si le logement est à vous deux, vous n'avez pas le droit de le mettre en location sans la signature de l'autre (il doit signer le bail)
Idem, pour la vente, vous allez devoir avoir son accord, et pour le partage, vous allez devoir les indemnités d'occupation (qui seront déduit de votre part)

Par **floah**, le **01/11/2011** à **18:29**

concernant l'accord de mon ex mari, ce n est pas vraiment un problème
Ce m'inquiéte plus du côté fiscal des choses.
Le coût de ma

Par **floah**, le **01/11/2011** à **18:30**

le cout de la mise en location du point de vie impot sur le revenu ou
dans le cas de la vente de l'impossition de la plus values que l'on risque de faire.
mercide votre aide

Par **Domil**, le **01/11/2011** à **18:36**

ça va dépendre aussi de vos revenus, donc le mieux est de voir un conseiller fiscal qui fera

des simulations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés